



ARTISANAT ET MÉTIERS  
D'ART



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Cité internationale de la tapisserie

Aubusson

Certificateur : MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

code RNCP : n°n°RNCP1135

Date de publication : 05/08/1993

# BMA Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse

## PRÉSENTATION MÉTIER

Artisan hautement qualifié pouvant réaliser un tapis ou une tapisserie de lisse, ses compétences lui permettent d'effectuer des esquisses ou procéder à des essais sous forme de prototype ; d'exécuter les phases préliminaires d'exécution de l'œuvre ; de réaliser chaque partie et procéder à la construction de l'ensemble ; de gérer une réalisation seul ou en équipe (préparation des matières d'œuvre, des outils, des équipements, des métiers et des postes de travail, gestion des approvisionnements) ; d'établir les coûts et les délais de fabrication.

## OBJECTIFS

- Développer les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer le métier de Lissier. Posséder une culture globale et générale de la tapisserie.
- Exécuter une tapisserie de basse lisse à partir d'un carton ou d'une œuvre historique.
- Connaître les fondamentaux permettant la réalisation et l'utilisation des couleurs.
- Développer le sens de l'observation et de la créativité.
- Connaître la technologie des fibres textiles et matériaux souples afin de les utiliser à bon escient.
- Situer une tapisserie dans un contexte historique et culturel.
- Analyser et mettre en œuvre les données plastiques de l'exécution de l'œuvre.
- Exercer son activité dans une entreprise artisanale ou une manufacture.

## PUBLICS / PRÉ-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire du CAP Art du tapis et de la tapisserie de lisse et d'un niveau 4 validé

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





## Durée

- 31 semaines en centre (1 100 heures)
- 6 semaines en entreprise (210 heures)

## Validation / Modalités d'évaluation

- BMA Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse
- Attestation de formation

## Modalités de formation

- Apports théoriques et pratiques, mises en situations
- Parcours personnalisés

## Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat en alternance
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Projet de Transition Professionnel (PTP)
- Région Nouvelle Aquitaine

## Tarif de référence\*

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétences (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

*Gratuit pour l'alternant*

\*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

# BMA Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse

## CONTENU

**Histoire de l'art** : Situer une tapisserie dans un contexte historique et culturel.

**Les arts plastiques et appliqués** (dessin, couleur) :

- Analyser graphiquement et plastiquement une œuvre d'art.
- Sélectionner et exploiter graphiquement une documentation.
- Traduire graphiquement et plastiquement un projet.
- Utiliser différentes techniques (crayon, encre, fusain...).

**Connaissances des matériaux et des matériels utilisés.**

**Mise en œuvre des techniques professionnelles en tissage** : Techniques du tapis et de la tapisserie de lisse.

**Le carton** :

- Choisir le sens de tissage le plus approprié au modèle donné.
- Réaliser un nuancier coloré et un carton.
- Maîtriser la codification d'un carton.
- Retranscrire en laine (mélange) une gamme de couleurs peintes.

**Analyse de tapisseries** :

- Posséder une culture générale et globale de la tapisserie afin de déterminer les moyens matériels et humains à mettre en œuvre.
- Replacer une tapisserie dans un contexte historique.
- Analyser les couleurs, les éléments.

## DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

**Poursuites d'études** : Les diplômés ont accès au diplôme des métiers d'art (DMA) spécialité arts textiles et céramiques option arts textiles, ou encore au diplôme national d'arts et techniques (DNAT) design de produit option tapisserie, textile ou une mention complémentaire (MC) afin de se spécialiser.

**Métiers accessibles** : Armurier - Tapissier d'ameublement - Lissier - Tapissier d'ameublement...

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Dossier de candidature
- Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation